



**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU HAUT-ALLIER MARGERIDE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Nombre de Conseillers  
Communautaires en exercice : 29  
Présents : 19  
Votants : 21  
Pouvoirs : 2

Date convocation : 10/07/2025

Séance du 17 JUILLET 2025

Affichage : 10/07/2025

*L'an deux mil vingt-cinq et le 17 juillet à 18 H 00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session sous la présidence de **Francis CHABALIER, Président.***

**Présents :** Anne-Marie PIJEAU, Claude SOLIGNAC, Mireille GARDES SAINT PAUL, Guy ODOUL, Marc OZIOL, Liliane PERISSAGUET, Francis CHABALIER, Jean-François COLLANGE, Marie-Josée BEAUD, Olivier ALLE, Rose-Marie MARTIN, Henri PROUHEZE, Guylène BLAES, Thierry CHAZE, Jean-Louis BRUN, Alain GAILLARD, Pierre MALET, Jonathan FLOURET, Guy MAYRAND.

**Absents excusés :** Julian GAILLARD, Sébastien BROUSSARD, Patrick FERRERES, Patrice CLAVEL

**Pouvoirs :** Julian GAILLARD à Anne-Marie PIJEAU, Sébastien BROUSSARD à Claude SOLIGNAC

**Secrétaire de séance :** Alain GAILLARD.

**Objet : COTISATION A L'ASSOCIATION OPENIG 2025 :**

Sur proposition de Monsieur le Président et, après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à **l'unanimité :**

**DECIDE** d'accorder la cotisation suivante (cf. annexe) au titre de l'exercice 2025 :

NOM DE L'ASSOCIATION	NATURE DE L'ACTION	Cotisation votée	Observations
Association Open IG	Adhésion 2025	580,00 €	Mise à jour des données cadastrales, Occupation des sols. Application Géotreck
<b>TOTAL</b>		<b>580,00 €</b>	

**DONNE MANDAT** à Monsieur le Président pour effectuer les démarches nécessaires à la mise en œuvre des présentes décisions.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télécours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Au registre, sont les signatures,  
Pour copie conforme,  
Au siège de la Communauté de  
Communes du Haut-Allier Margeride  
Le Président,

  
Francis CHABALIER